



Strasbourg, jeudi 19 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04975

Pris en application :

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014

**Inspection d'ouvrages (INSPECTION DE L'OUVRAGE
D'ART PONT VAUBAN LE 25 et 26 AOUT 2021)****INSPECTION DU PONT VAUBAN AVEC
REDUCTION DU TIRANT D'AIR LE 25 et 26 AOUT 2021****Appel à la vigilance (Se conformer aux instructions des agents
habilités) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 25/08/2021 à 07:00 au 26/08/2021 à 18:00
 - o Port autonome de Strasbourg, Bassin Vauban

Commentaire :

Une inspection de l'ouvrage PONT VAUBAN pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg avec une nacelle à déport négatif est programmée le mercredi 25 et jeudi 26 août 2021.

Le bureau d'études spécialisé dans le domaine du contrôle et de la surveillance des ouvrages d'art et des bâtiments (BOAS) restera en contact permanent avec l'éclusier en poste à l'écluse SUD ainsi que la société CROISIEUROPE et devra se retirer du chenal de navigation pour laisser le passage aux bateaux de croisières tout au long de l'intervention.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Unité Ecluses et Appontements (UEA), 1 rue du Port du Rhin, 67002 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 78 24 - Fax : 03 88 23 56 57

Date limite d'affichage :

27/08/2021

Directeur Adjoint

Signé

Marc WARIN